

LA

COLONIE PÉNITENTIAIRE ET CORRECTIONNELLE

DE STUDZIENIEC (POLOGNE)

Deuxième article (1).

Le 20 mai de cette année, a eu lieu à la colonie de Studzieniec la fête du quatrième anniversaire de son inauguration. De même que l'année dernière, il s'y est rendu une assez nombreuse réunion d'invités — peut-être même plus nombreuse que les années précédentes — en même temps que les membres du Comité et de l'Administration, sous la présidence de M. le Conseiller privé, de Wiczorkowski, ancien président de la Cour d'appel; de même, aussi, après les discours prononcés par M. le maréchal de Sobanski, vice-président de la Société des colonies agricoles, par M. l'administrateur Biatecki, professeur de l'Université, et par M. Zayewski, directeur de la Colonie, on assista à l'examen des élèves; puis les hôtes assemblés visitèrent la Colonie dans tous ses détails: les maisons, les dortoirs et salles d'études des garçons, les ateliers et les produits de leur travail, ainsi que les bâtiments agricoles. On assista à la gymnastique et à l'exercice des pompes à incendie, — enfin, les élèves entonnèrent l'hymne de Mettray, pour saluer leurs hôtes, reçus avec tant d'hospitalité par M. Sobanski.

Il semblerait donc, par conséquent, que je n'aie plus rien à ajouter de nouveau à ce que j'ai dit ici-même, dans le récit de la fête de l'année dernière.

Cependant, malgré l'uniformité de son programme, la ressem-

(1) Voir le numéro du *Bulletin* de mai 1880, p. 495.

blance des faits et des impressions, il existe des différences incontestables: la solennité de cette année a surtout montré un développement peut-être lent, mais certain et régulier (et par cela même d'autant mieux assuré) de notre institution; elle a confirmé, par l'expérience d'une année, les faits observés auparavant; elle a fait connaître des faits nouveaux et c'est pour cela que je me permets d'en occuper l'attention du lecteur, et de prendre dans le Bulletin une place précieuse.

Les personnes présentes ont appris, par les comptes rendus du gérant de la Société, M. Biadecki, et du directeur de la Colonie, M. Zayewski, qu'il y a eu à Studzieniec, depuis l'époque de son ouverture (vers le milieu de 1876) jusqu'à la fin de 1879, 195 délinquants mineurs; à la fin de l'année dernière, il y en avait 105; le jour de la visite, nous avons trouvé 115 garçons, de 10 à 16 ans, condamnés par les tribunaux à subir une peine de 2 à 8 ans, dans tous les cas pas au delà de l'âge de 18 ans. Les deux comptes rendus ont encore une fois démontré l'insuffisance d'un séjour de *deux ans* dans la Colonie pour les élèves, à la durée duquel ils sont en grande partie condamnés par les tribunaux (1). L'éducation correctionnelle n'est pas capable de produire, en un si court espace de temps, dans ces jeunes têtes et ces jeunes cœurs (cependant assez souvent corrompus), une correction suffisante et durable, pour donner à ces garçons un métier qui leur permette de vivre dans le monde en se suffisant à eux-mêmes. A cela se joint la circonstance suivante, que, dans aucun cas, les élèves ne peuvent rester dans la Colonie plus longtemps que jusqu'à l'âge de 18 ans accomplis. Par suite de cette disposition de la loi, les garçons plus âgés, plus endurcis dans leurs mauvaises habitudes et par cela même, ayant besoin d'une épreuve plus assidue et plus prolongée sur eux, ne peuvent être admis dans la Colonie que pour un temps court, pour ce fatal terme de deux ans, tandis que les plus jeunes, dont l'éducation est bien plus facile, restent beaucoup plus longtemps dans la Colonie. C'est une inconséquence frappante et l'Administration, dans son compte rendu, s'exprime avec raison de la manière suivante: « Libérer les incorrigés, aptes à aucun travail, — ne signifie pas autre chose que gas-

(1) Sur 49 condamnés l'année dernière à Studzieniec, il y en avait 12 de condamnés pour deux ans.

pillier complètement les moyens et le travail de la Société. » C'est pour cela que l'Administration passe ordinairement sur cette disposition ou du moins en diminue le mauvais effet en refusant d'admettre les condamnés à deux ans (ce qu'elle a le droit de faire d'après les règlements) plus souvent que les autres catégories d'enfants destinés à la Colonie.

L'Administration a ensuite appelé l'attention sur la difficulté de placer les élèves sortant des colonies. Il n'y a qu'un patronage réellement bien organisé qui puisse entretenir et rendre solides les germes de correction que le séjour dans la colonie a semés dans des esprits jeunes, ardents et impressionnables, subissant si facilement des impressions différentes. Malgré les appels que nous avons faits pour l'engager à demander les garçons qui se sont corrigés et ont été élevés dans notre colonie, le public ne nous presse pas de demandes, et ce ne sont pas les patrons qui recherchent les pupilles de Studzieniec ; nous devons leur trouver un placement convenable au prix de grandes peines et difficultés. — La nouveauté du sujet, une certaine prévention invétérée, le manque d'éducation pédagogique, le peu de confiance que l'on a dans l'influence de Studzieniec pour accomplir la correction radicale des élèves, tout cela est la cause de ce symptôme, de même que du manque de patrons convenables.

Le directeur de la colonie — qui s'occupe des garçons mis en service ou placés chez des maîtres artisans à la campagne, dans les bourgades ou les villes, soit dans les magasins soit dans les ateliers — qui même, après leur sortie de la colonie, étend sur eux sa tutelle, entretient des relations (par correspondance avec les plus éloignés) — a pris tout cela en considération et a démontré, par des faits curieux puisés dans la vie et par des exemples convaincants, combien la conduite ignorante d'un patron peut facilement détruire les longs efforts et les bons fruits de la correction obtenus dans la colonie. Nous lui avons entendu dire qu'il s'est présenté des cas où la mauvaise tutelle d'un patron trop sévère poussait les garçons dans l'ancienne voie du crime, et d'autres, où le seul moyen de les sauver d'une chute nouvelle était un changement immédiat de tutelle et de patron. D'un autre côté, on a démontré aux personnes réunies que l'institution remplit son devoir en faisant de ses pupilles des hommes utiles, qu'elle les élève bien, les instruit et les corrige adicalement. On a envoyé des différentes contrées du pays

des certificats constatant la bonne conduite et la capacité des élèves sortant de la colonie et reçus par leurs nouveaux patrons. M. le Directeur a montré aux assistants des lettres qui lui ont été adressées par les garçons qui ont quitté la colonie. Ils y parlent avec une naïveté souvent enfantine de leurs aventures ; ils font des questions sur la colonie, sur leurs camarades ; ils demandent des nouvelles du directeur, des maîtres et employés de l'établissement, dont ils parlent toujours avec chaleur et cordialité ; quelquefois, ils demandent des renseignements et des conseils ou soumettent à l'opinion du directeur leurs doutes sur la manière dont ils doivent agir dans un cas donné. Ils regardent tous la colonie comme leur *alma mater* et ne trouvent nullement honteux le séjour qu'ils y ont fait. Au contraire, onze des anciens élèves sont arrivés à la colonie (comme cela a eu lieu l'année dernière) pour assister à la dernière solennité. Plusieurs d'entre eux sont venus à pied de contrées éloignées ; d'autres y ont été amenés par des patrons pleins de sollicitude, raisonnables et humains. Ces faits, il me semble, parlent si bien d'eux-mêmes, qu'ils peuvent se passer de commentaire. Aussi, j'espère qu'avec le temps, nous pourrons nous glorifier au même titre que votre colonie modèle de Mettray qui sait inspirer tant d'amour à ses pupilles et remplir leurs cœurs d'une vive reconnaissance envers elle.

Aux ateliers de cordonnerie et de tailleurs (pour les besoins de la colonie seule), de menuiserie et de charbonnerie, on a ajouté, dans le courant de cette année, un atelier de forgerons dont l'organisation avait déjà été projetée l'année dernière. La cérémonie de la bénédiction de la forge a même été remise à celle de l'anniversaire de l'inauguration de la colonie. Cette forge, dans des vues de sécurité contre l'incendie, est située derrière les constructions de la colonie, tout près de la grande route. Dans la maison destinée à cet effet, se trouve aussi un logement pour le forgeron et une petite boutique où les habitants des environs et ceux de la colonie elle-même pourront, comme à Mettray, se procurer différents articles de nourriture, de même que des menus objets d'utilité journalière. Les garçons les plus âgés, les plus appliqués et les plus développés ont commencé leurs travaux en notre présence, après la bénédiction de la maison et un *Te Deum* solennel chanté dans la chapelle.

A partir de ce moment, les voitures et les chariots fabriqués

dans la colonie en sortiront complètement achevés, ce qui augmentera encore leur bonne renommée déjà assez répandue dans la contrée.

Je ne m'étendrai pas sur nos ateliers et leurs produits. Les assistants les ont examinés et vantés ; il s'est trouvé beaucoup d'acheteurs pour les différents objets, parmi lesquels se distinguaient surtout, par leur travail soigneusement achevé, les chaises, les tables, les pupitres, les armoires et les crédences (1).

Beaucoup de personnes ont aussi pris des photographies de la Colonie dans de petits albums pas chers, semblables à ceux que possède la Colonie de Mettray, seulement dans un beaucoup plus petit format.

Le développement de l'agriculture rencontre dans notre Colonie beaucoup de difficultés. La nature du terrain, qui n'est pas des meilleurs et ne contient que 20 morgues (arpents) de superficie, ne permet pas encore d'appliquer la culture progressive. Le défrichement de la terre de la forêt environnante avance aussi lentement et difficilement, par suite de la faiblesse des forces des enfants.

Nous manquons aussi d'un bon agronome dont l'entretien et la rétribution représentent une somme un peu forte par rapport au faible espace de terrain que nous possédons. C'est peut-être aussi une des causes pour lesquelles nos agriculteurs ne se pressent pas de prendre chez eux nos élèves qu'ils ne trouvent pas assez avancés dans l'agriculture. Mais, en revanche, pendant les derniers temps, on a pris un jardinier capable, et les visiteurs ont pu voir un jardin déjà bien arrangé et acquérir la conviction qu'à l'avenir, l'horticulture sera bien enseignée dans la colonie de Studzieniec.

L'éducation élémentaire des garçons est partagée en 4 divisions où ils apprennent progressivement le catéchisme, l'histoire sainte, la lecture en polonais et en russe, l'arithmétique et le dessin, ainsi que les premières notions de l'histoire, de la géographie, des sciences naturelles; il va sans dire, dans les limites les plus restreintes et les plus pratiques. Trois heures sont consacrées chaque jour à l'étude.

(1) J'ai dit dans mon compte rendu sur les opérations de notre Société à quel chiffre monte le nombre de ces objets produits dans la colonie pendant le courant de l'année dernière et à quelle somme s'est élevé le revenu de la vente de ces objets.

De même que l'année dernière, les assistants ont pu s'étonner de la rapidité avec laquelle des garçons qui n'avaient pas idée des lettres, apprennent à lire et écrire passablement dans l'espace de 2 ou 3 mois. Il faut encore remarquer que, comme par suite d'une malédiction divine, ce sont pour la plupart des intelligences stériles, abandonnées, lourdes; que s'il se rencontre en eux de l'intelligence, ce n'est que pour le mal.

Il faut lutter avec d'extraordinaires difficultés pour surmonter leur dégoût inné pour les livres et les plumes, pour attirer sur un objet sérieux l'attention pétillante et fougueuse de ces enfants habitués à la paresse et n'ayant jamais pensé qu'à jouer de mauvais tours, pour clouer aux bancs de l'école un petit paresseux, vagabond, voleur, attirer sur le tableau ses yeux toujours mobiles, asseoir son esprit habitué à l'indépendance et à l'oisiveté. Aussi la méthode qui consiste dans l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture où tous les élèves écrivent dans leurs cahiers ce que l'un d'eux trace sur le tableau, la méthode d'enseigner la lecture par sons (et non celle d'épeler depuis si longtemps abandonnée), influent et contribuent beaucoup aux progrès des élèves en éliminant les défauts de la méthode suivie jusqu'à présent dans les écoles où pendant qu'un des enfants travaille, les autres, en attendant leur tour, portent leur pensée Dieu sait où ! La répétition des sons séparés amuse visiblement les élèves et les instruit en même temps. Les lettres dont j'ai parlé plus haut, à part quelque rudesse de style et quelques fautes d'orthographe, font, en général, honneur à l'école de notre Colonie et à sa manière accélérée d'instruction.

L'état sanitaire de la Colonie s'est montré aussi favorable que l'année dernière. Le jour de notre visite, nous n'avons trouvé que quelques garçons à l'infirmerie; les autres avaient, en général, un air de santé satisfaisant. Depuis l'ouverture de la Colonie, il est mort quatre garçons qui y ont apporté le germe d'une maladie mortelle. Nous projetons d'y fonder un cimetière. C'est le vice-président Sobanski qui a soulevé cette question pendant ladite réunion. Je l'ai appuyé énergiquement, en donnant de nouveau pour exemple la colonie de Mettray dont la nôtre est la reproduction.

Les types de nos élèves pourraient fournir de curieux sujets d'études à un observateur psychologue. Une taille petite, rabougrée en moyenne, la colonne dorsale torse ou courbée, la tête de

forme originale ! monstrueusement disproportionnée avec le reste du corps, des yeux obliques au regard inquiet et souvent sauvage, des figures allant quelquefois jusqu'à l'horrible par la disproportion de leurs traits, une poitrine étroite, des bras longs, souvent l'absence de cheveux sur la tête, des lèvres d'un dessin singulier, la stupidité ou la perversité, l'imbécillité touchant presque à l'idiotisme, l'embarras et la tristesse, l'apathie, l'air sombre, une vivacité de serpent, une curiosité importune, — tout cela me rappelle plus d'une fois ce que dit Kraft von Ebbing sur les particularités du type criminel qui semble être héréditaire et se transmettre de génération en génération. Sous l'influence moralisante de la Colonie, sous l'action du travail, de l'étude, du calme intérieur, de la beauté de la nature environnante, du traitement raisonnable, tendre et plein de sollicitude de la part des supérieurs, les figures des garçons changent et s'adoucisent. Ceci a été constaté par notre célèbre artiste peintre, M. Guerson, qui, visitant la Colonie tous les ans, y rencontre d'anciennes connaissances, et au jugement duquel on peut se fier comme à celui d'un homme compétent. Aussi la partie la plus intéressante du compte rendu du Directeur a été celle qui concernait la méthode d'enseignement et la manière de traiter les garçons dans la Colonie. Or, par ce que l'honorable Directeur a dit, les assistants ont appris que chaque garçon, aussitôt après être arrivé ou amené à la Colonie, commence par prendre un bain. Ce bain a une double signification, d'abord sous le rapport de l'hygiène, car souvent les garçons nous arrivent dans l'état le plus déplorable, et, en outre, c'est l'emblème de la purification que doit subir leur vie dans la Colonie, c'est le signe visible qu'à partir de ce moment, le cœur et le corps de l'adepte doivent être purs et lavés des anciennes impuretés. Puis l'élève est enfermé dans une cellule isolée pour trois jours tout au plus. Le silence, l'isolement, le passage rapide d'une vie bruyante, quelquefois même débauchée, à la tranquillité la plus absolue, agissent puissamment sur l'esprit impressionnable de l'enfant. Entouré de murs nus, devant une fenêtre grillée, seul avec sa conscience, livré aux souvenirs du passé, il entend de temps en temps le bruit des voix de ses camarades encore inconnus qui travaillent ou s'amuse dans la cour. Dans les moments de cette disposition étrange qu'il n'avait jamais connue avant, il est visité par le Directeur, l'aumônier, les maîtres et les employés de l'établissement, qui, par leurs conversations,

cherchent à réveiller en lui le sentiment de la honte et du repentir. Dans ces moments, se fait l'aveu des antécédents de la vie du garçon. Le Directeur le questionne sur ses relations de famille, sur le cours de sa vie passée, sur les circonstances qui ont accompagné la faute qui l'a conduit jusque-là. Connaissant par son dossier les antécédents et les circonstances de son action criminelle, il lui fait sentir, dans le cas où il voudrait mentir, qu'il ne se laissera pas tromper.

Et, le plus souvent, il arrive que, touché par une douceur et une indulgence qui lui étaient inconnues jusqu'alors, le garçon confesse sincèrement sa faute, ouvre son cœur et retrace fidèlement son passé, ordinairement dramatique et orageux, quoique court. Tout cela s'inscrit dans un livre matricule à nombreuses rubriques, dans lequel on retrouvera plus tard l'image exacte de la conduite postérieure de l'élève, de ses progrès dans le travail, l'étude et la moralité, ses défauts observés, ses punitions, ses récompenses, les particularités de son caractère, ses progrès dans le bien, ou sa persistance dans le mal. Bref, c'est un journal psychologique excessivement curieux, dans lequel son tuteur ou patron futur pourra puiser des indications sur la manière de le traiter à l'avenir.

Après avoir ainsi appris à connaître son nouveau pupille, le Directeur le place dans la famille qui lui convient, au chef de laquelle il le confie, en donnant les renseignements nécessaires sur la manière de le conduire, sur les mesures à prendre pour déraciner ses plus graves défauts, sur ce qui demande en lui le plus d'attention. Dans la famille, c'est-à-dire dans un groupe composé de 15 garçons, le nouveau venu trouve l'ordre, la sévérité et une certaine solidarité dans le bien. Et de même qu'un cheval fougueux attelé avec un autre déjà dressé, est forcé de se faire aux mouvements de son compagnon plus avancé, de même l'élève aussi se conforme peu à peu aux usages adoptés, à l'ordre introduit, et ses camarades eux-mêmes cherchent à le plier aux habitudes qu'ils ont déjà prises, de sorte que l'individualité mauvaise s'efface et disparaît bientôt au milieu de celles qui sont supérieures.

Ensuite l'élève passe successivement par les quatre classes dont les promotions sont dépendantes du nombre de bons points qu'il doit mériter par son application et ses progrès, dans un espace de temps désigné par le règlement. Sa promotion à une classe

supérieure augmente toujours ses prérogatives et amène l'adoucissement des sévères prescriptions et lui assure des profits et des récompenses. Après avoir fait toutes les classes dans le temps désigné par le règlement, l'élève peut obtenir l'abréviation de sa peine. S'il se conduit mal, il perd les privilèges acquis, les bons points obtenus et peut même descendre dans une classe inférieure.

Ce système, appuyé de différentes récompenses et punitions, fait naître une noble émulation dans des cœurs jusque-là insensibles à tout sentiment élevé et devient pour les garçons un prompt et puissant moyen de correction. Les défauts dominants chez les garçons au moment de leur entrée dans l'établissement sont, comme l'a démontré l'expérience, le vol, l'insolence, la désobéissance, le mensonge, l'insociabilité et surtout la paresse. Ce dernier défaut est, comme le fait observer avec justesse le Directeur, la suite d'une vie insoucieuse et inactive dès l'enfance qui les pousse facilement au crime. Pour vaincre ces défauts, la Colonie a les moyens suivants : la discipline, une vie active, l'étude intellectuelle avec l'étude des métiers et de l'agriculture, de courtes distractions, des conversations confidentielles, une surveillance continue, la sévérité et la fermeté pour les uns, la douceur et l'indulgence pour les autres, suivant leur caractère, c'est-à-dire une observation stricte et pleine de sollicitude de l'individualité du garçon. Un garçon qui s'est rendu coupable, n'est jamais immédiatement puni et, quoique nous n'ayons pas de « *salle de réflexion* » (comme à Mettray), nous agissons néanmoins comme dans cette Colonie. Le Directeur et les employés de la Colonie cherchent avant tout à gagner la confiance illimitée des garçons, et ils y réussissent pleinement, l'assemblée a pu s'en convaincre. Les enfants les considèrent comme leurs supérieurs, mais ils s'adressent à eux avec une certaine liberté qui fait plaisir à voir ; ils les craignent, les respectent et les aiment en même temps. J'ai ainsi rencontré à Studzieniec, grâce à Dieu, ce qui m'avait surtout frappé à Mettray, c'est-à-dire le caractère des rapports des Directeurs avec ceux qui leur sont confiés, à la fois protecteur et cordial.

La vue de tout cela, la vue des vêtements propres, des dortoirs commodes, des salles aérées et agréables, des gentilles maisonnettes, d'une nourriture propre, saine et suffisamment abondante, a fait naître un doute chez quelques-unes des per-

sonnes présentes à Studzieniec, doute qui s'est manifesté même dans un des journaux faisant la description de la solennité du 20 mai. On nous demande si nos garçons ne sont pas trop bien traités, si un établissement de ce genre (pénitencier et correctionnel en même temps) ne devrait pas avoir quelque chose de plus effrayant, un caractère pénitencier dont la colonie est soi-disant privée et si, par là même, elle ne fait pas naître une mauvaise tentation dans l'esprit d'enfants honnêtes appartenant à des parents pauvres. Ces observations seraient justes si réellement les élèves de la Colonie étaient choyés, si l'on cherchait à leur procurer leurs petites aises, à les surcharger de nourriture ; mais leur procurer une nourriture simple, saine, en quantité suffisante, leur donner tout ce qui est indispensable pour l'hygiène du corps et de l'âme, les habituer à l'ordre, tout cela à mon avis n'est pas du luxe. Il est vrai qu'un enfant de parents honnêtes mais pauvres est souvent privé de la tutelle, de la sollicitude, de tout ce dont jouissent les pupilles de Studzieniec, autant sous le rapport matériel que moral ; mais aussi il y a plus d'un voleur vivant du produit de son vol, plus splendidement, avec plus d'aises qu'un honnête ouvrier du produit de son travail pénible ; serait-ce pour ce dernier un encouragement au vol et au pillage ? Il y a bien des hôpitaux horribles, derniers asiles des victimes de la débauche, et pourtant ceux qui y sont tombés par leur faute n'y trouvent pas moins de sollicitude et de soins que les pauvres amenés à l'hôpital par un accident ou une maladie. Tant que l'homme est en liberté, et pense lui-même à pourvoir à ses besoins, il peut limiter ses besoins selon son désir et ses moyens ; mais dès le moment où il passe sous la tutelle directe de l'Etat, c'est ce dernier qui est obligé de le nourrir et de subvenir à ses besoins, sans chercher à faire des économies qui pourraient nuire à la santé de son corps ou de son âme. Il a le droit de le punir, mais il n'a pas celui de l'abandonner ou de lui faire souffrir la faim, car aucun code, aucun juge ne l'y condamne. L'ancien régime de cruauté et de terreur envers les coupables est rejeté depuis longtemps par les nations civilisées et ne saurait jamais trouver d'application dans les institutions pour les mineurs où les vues pédagogiques correctionnelles doivent passer avant celles du châtiment. La nouvelle institution projetée pour les vagabonds sera et pourra être soumise à une plus grande rigueur et son arrangement exté-

rieur n'aura pas l'uniformité qui donne à Studzieniec cette apparence d'élégance et de distinction. Rappelons-nous que, dans les prisons même (quoique cette comparaison ne puisse être admise ici qu'avec certaines restrictions) on rencontre plus d'uniformité dans les vêtements, la nourriture, les occupations et la manière de traiter les prisonniers que dans les maisons de travail, les établissements et les asiles pour les pauvres. La discipline se joint toujours à une apparence d'ordre, d'élégance même. Les soldats, dans leurs rangs, malgré la simplicité de leurs habits, les religieux, dans un cloître, malgré leur vœu de pauvreté, ont pourtant une apparence plus propre, plus agréable, plus élégante qu'une foule d'hommes aux habits relativement plus recherchés, mais différents. Je ne rappelle ceci, que pour prouver l'erreur de ceux qui, jugeant les choses d'après les apparences, à la vue de l'ordre qui règne dans notre colonie, à la vue des gentilles maisonnettes aux murs entiers et propres, avec des lits blancs, ont déclaré à tort que c'était un confort inutile et ont traité d'aises superflues les exigences de la pédagogie pénitentiaire et d'une saine politique.

Il est vrai que l'entretien de la colonie de Studzieniec, en supposant le nombre des élèves complet (200), coûtera à la Société quelque chose comme 20,000 roubles (60,000 francs), mais une institution tenue sur un pareil pied, avec des résultats tels qu'on espère en obtenir ne peut pas coûter bon marché. Et cependant le gérant de la Société se plaint, cette année encore, de l'inexactitude dans le paiement des cotisations, source principale des revenus (1).

C'est une fatalité qui poursuit toutes les institutions qui dépendent de la bienfaisance privée. Un changement dans les opinions, les sentiments et les sympathies d'un public toujours peu constant, la légèreté des uns, la nonchalance ou l'oubli des autres, la mauvaise volonté et l'avarice quelquefois, y jouent un rôle puissant et agissent sur la quantité des cotisations. Il faut absolument que les institutions de ce genre aient des bases plus solides, et les assistants ont appris avec plaisir que nous avons adressé au gouvernement une pétition pour le solliciter de nous accorder 10 0/0 des sommes provenant des amendes judiciaires, et ceci en vertu de l'oukase du 15 février 1879. Cette source peut nous rapporter environ 10,000 roubles (30,000

1) Bulletin n° 5 de mai 1880, p. 495 et suiv.

francs) de rente fixe. De plus un des membres de la Société, le général Starynkiewicz, président de la ville de Varvovie, a proposé que les membres qui sont en état de le faire, au lieu de leur mise de 6 roubles par an, donnent en une fois 100 roubles pour former un capital. La vue de l'ordre qui règne à Studzieniec et celle du développement rationnel de la Colonie, ont fait qu'après la dernière réunion, quelques-uns des membres ont mis à exécution l'idée du président. En outre, il est à désirer que notre public, faisant plus ample connaissance avec la colonie de Studzieniec et se convaincant de son utilité, lui fasse des legs plus considérables (comme, grâce à Dieu, nous en avons déjà plusieurs dont j'ai parlé déjà en exposant le compte rendu des opérations de la Société) (1). Alors en possession de fonds fixes, indépendamment de toute fluctuation, nous pourrions hardiment envisager l'avenir.

Enfin, M. le Gérant, en terminant son rapport, à entretenu l'Assemblée de la question des Colonies pour les vagabonds et les mendiants mineurs et les enfants abandonnés que la Société se propose de fonder.

A ce sujet, je dirai quelques mots d'une proposition que les délégués du Conseil d'administration de la Société ont cru devoir accepter, contrairement à mon avis, et qui doit être présentée à la sanction du Conseil, lors de sa première réunion.

L'opinion de mes collègues éclairés et compétents de la Société générale des prisons me prouvera, peut être, mon tort ou donnera plus de force et d'importance à mes arguments. Voici ce dont il s'agit : le *Comité de Salubrité publique* nous demande d'accepter dans nos Colonies les filles mineures perdues et promet de nous payer leur entretien sur les fonds assez considérables qu'il possède. Regardant cette catégorie de coupables mineures comme exclusivement dangereuse et sachant qu'elle a des institutions à part telles que les *Magdeleines*, j'étais d'avis de rejeter cette proposition quoique assez avantageuse sous le rapport matériel. Je m'appuyais, pour cela, sur ce qu'à côté des hôpitaux qui acceptent toutes les maladies, il y en a pourtant qui sont complètement séparés et spécialement destinés aux maladies vénériennes; nos colonies, — ces hôpitaux moraux, — devraient conserver la même distinction.

(1) Voir Bulletin, 1880, n° 5 p. 507.

J'admettrais encore la fondation de colonies séparées, exclusivement pour cette catégorie de filles, quoique, à parler strictement, cela se trouve déjà en dehors de la sphère d'activité de la Société; mais placer ces filles dans les colonies destinées aux mineures des autres catégories, me semble trop risqué et dangereux, vu les particularités singulières de ces petites dépravées. On m'a battu, je l'avoue, par l'importance des points de vue opposés et, sinon par la lettre de notre règlement, au moins par son esprit, largement humanitaire, en vertu duquel nous sommes autorisés et même obligés à veiller sur *toutes les catégories des enfants moralement tombés*. Je serais infiniment satisfait et reconnaissant, si quelqu'un de mes dignes collègues voulait, sur cette question, faire connaître son opinion, dans un des prochains bulletins (1).

En attendant, pour terminer mon compte rendu sur la dernière solennité de Studzieniec, je dirai que de pareilles solennités sont d'une énorme importance *morale et matérielle*, autant pour la Colonie, pour ses élèves, ses employés et tous ceux qui participent à son organisation et sa direction, — que pour le public, qui la visite. Des deux côtés on se rapproche, on se connaît mieux; le public peut contrôler et encourager, la Colonie peut convaincre de ses progrès et de son développement. Aussi jamais une solennité pareille ne passe sans avoir provoqué quelques observations curieuses, quelques aperçus profonds, sans avoir inspiré à quelques ardents et nobles cœurs le désir de protéger une œuvre bonne et utile. La dernière fois, ce qui en a été l'expression, ce sont les dons plus importants que s'empressèrent de faire ceux qui avaient eu l'occasion de visiter la Colonie. En effet, aucune description, même la plus minutieuse, ne peut produire le même effet que la vue de l'établissement par ses propres yeux. Il serait peut-être bon qu'à côté des comptes rendus, le gérant de la Société, ou son directeur, s'adressât non seulement au public, mais aussi aux garçons (comme cela se fait à l'étranger et ce dont j'ai souvent été témoin). Ce qui donnerait la possibilité d'élever à leurs yeux l'importance de la solennité de l'anniversaire de l'inauguration de la Colonie, établissement où ils se régénèrent, où ils reçoivent tant de bienfaits et, par là même, émouvoir leurs

(1) M. de Moldenharver rencontrerait, sur ce point, peu de contradicteurs parmi nous. Il est certain qu'il importe de protéger les autres jeunes filles d'une pareille contagion. (F. D.)

cœurs, chose qu'il ne faut jamais négliger et dont il faut profiter à chaque occasion. Il est vrai que cela présenterait quelques difficultés, car un compte rendu des élèves fait en leur présence, devrait être plus réservé, et beaucoup de détails curieux pour le public devraient être omis ou modifiés, par égard pour leur amour-propre et dans des vues purement pédagogiques; mais il faudrait s'arranger de façon à obvier à cet inconvénient. Dans tous les cas, de cette manière ou d'une autre, la célébration de l'anniversaire de l'inauguration de la Colonie est un acte d'une grande importance, je le répète, autant pour le public que pour la Colonie. Elle a même une signification plus générale, elle constate un progrès nouveau de la civilisation, elle intéresse l'humanité dans ce qu'elle a de plus noble, de plus généreux; c'est pourquoi je me suis permis d'occuper si longtemps l'attention de mes bienveillants lecteurs.

A. DE MOLDENHAWER,
Juge au Tribunal de Varsovie.